



**Résultats 2017 :
toujours plus
de bénéfice !
Il est temps d'entendre
les revendications des salariés !**

Avec un résultat net avant impôt de plus de 6 milliards d'euros, en hausse de 8% par rapport à 2016, la Banque de France reversera près de 5 milliards à l'Etat (impôt sur les sociétés + dividendes).

Dans le rapport annuel 2017, le gouverneur Villeroy de Galhau affirme que "la Banque a été forte pour soutenir l'économie française et ses réformes", alors que le fossé entre riches et pauvres atteint des sommets dans l'Hexagone.

Selon l'ONG Oxfam, les 1% les plus riches ont obtenu, à eux seuls, 22% des richesses produites en 2017 (17% il y a 10 ans). Sur les 20 dernières années, la fortune des plus riches a été multipliée par 12 alors que le nombre de personnes pauvres a augmenté de 1,2 million. Et ça ne devrait pas aller en s'améliorant... Cette *"tendance à l'accroissement des richesses [...] devrait s'accroître davantage encore à la suite de la dernière réforme fiscale du gouvernement qui profitera aux plus aisés"*.

Le gouverneur rappelle l'engagement de l'Institution d'être "un acteur majeur du fiduciaire", alors que les indicateurs sont au rouge dans la totalité de la filière.

La demande de billets euro est en constante augmentation depuis sa mise en circulation, mais notre papeterie modernisée récemment cumule les dysfonctionnements, en partie générés par une gestion catastrophique du personnel et de sa formation. Résultat : 6 accidents du travail en 1 an dont un grave qui aurait pu être dramatique. Les conditions d'emploi déplorables et les disparités entre les différents statuts du personnel génèrent une accumulation de démissions, une démotivation des uns et des autres et une perte de compétence inquiétante. Quant au projet de déménagement de l'imprimerie, celui-ci pourrait être compromis si on continue à ne pas remplacer les départs en retraite, empêchant ainsi la transmission indispensable des savoirs. S'agissant du tri des billets, le risque est grand de ne pas parvenir à maîtriser son augmentation inquiétante par le privé.

Selon le gouverneur, nous serons un "service public de confiance et d'excellence" grâce notamment à la mise en place du portail "Mes questions d'argent" et à la "modernisation" de l'accueil du public en succursale, sauf que 20% de la population reste éloignée des outils numériques (41% des personnes ayant de bas revenus) et que l'accès des usagers au guichet est de plus en plus limité faute d'effectifs.

Le fameux portail se contente de renvoyer sur divers sites, tels ceux de l'Institut National de la Consommation ou de l'Autorité des Marchés Financiers, et surtout il ne peut se substituer à un contact humain. Parallèlement, ce dernier est de moins en moins possible avec nos services faute d'effectifs : la fermeture de plages entières d'ouverture des guichets (lors de la pause méridienne ou en fin de journée) se généralise, en même temps que le "tout rendez-vous" qui, contrairement aux engagements pris par nos dirigeants de recevoir lorsque c'est possible les usagers se présentant spontanément, décourage les publics, notamment les plus fragiles, de venir au guichet.

Au fur et à mesure des départs non remplacés, la plupart des unités sont submergées et la souffrance au travail s'étend, comme en témoignent les résultats catastrophiques de la dernière enquête RPS.

Le gouverneur indique qu'un autre des engagements d'"Ambitions 2020", pour les managers et les agents, est une "vie au travail modernisée et simplifiée" dans une Banque de France « attractive favorisant avec l'Université BDF les qualifications et l'évolution professionnelle »... Dans le même temps, il refuse de négocier un accord numérique permettant d'améliorer les mesures concernant toutes les formes de travail à distance, sans parler des perspectives de raccordement en 2019 aux nouvelles grilles indiciaires qui sont calamiteuses, des négociations salariales aléatoires, ou de la dénonciation des contrats liant la Banque à notre mutuelle d'entreprise qui a été évitée grâce à la force de l'unité syndicale et aux menaces de recours juridique !

L'université Banque de France est bien loin de nos revendications pour une école BDF sur le modèle des écoles des services publics, alliant formation initiale et continue, préparation de promotions internes et reconnaissance des qualifications... Les raccordements de 2019, suite à une réforme des carrières régressive, doivent absolument tenir compte de cette nécessaire reconnaissance et il faut plus que jamais élargir les quotas de promus cette année, comme il faut favoriser la promotion interne sans attendre dix ans d'ancienneté pour les salariés qui le souhaitent. Nous demandons une nouvelle fois l'ouverture de véritables négociations salariales et des négociations d'un accord permettant de mettre la transformation numérique au service de la qualité de vie au travail. Quant à notre protection sociale complémentaire, la CGT travaille avec sa confédération sur un projet permettant son amélioration au bénéfice de tous, tout en conservant notre mutuelle d'entreprise. Nous revendiquons aussi la mise en place d'un système de prévoyance subventionné par l'employeur, comme cela existe dans la plupart des grandes entreprises.

Le gouverneur se satisfait d'être parvenu à diminuer de 5,7% les effectifs de l'entreprise en 2017. Le plan social indigne qu'il projette pour 2018 et 2019 confirme cela. En conséquence, à l'horizon 2020, sur une durée cumulée de 15 ans, 40% des emplois auront été supprimés à la Banque.

Pourtant, les besoins de la société n'ont jamais été aussi grands et les attentes aussi fortes, vis à vis d'un service public que l'on affaiblit en déconnectant la détermination des effectifs des réels besoins en moyens humains. C'est manifeste dans toute la Banque !

Au-delà de la couverture totale des engagements de retraite promise pour 2020, une entreprise publique qui réalise de tels bénéfices ne peut pas, ne doit pas traiter ainsi ses propres salariés !

La CGT revendique notamment :

- une évaluation rapide, avec les personnels et leurs représentants, des dysfonctionnements et des risques inhérents pour les personnels à la papeterie assortie d'un plan correctif ;
- l'organisation en urgence de la transmission des savoirs, condition de la réussite du projet d'usine intégrée prévoyant le déménagement de l'imprimerie à Vic le Comte ;
- la prise en compte des revendications des agents de caisse et de sûreté-sécurité exprimées notamment lors de la table ronde fiduciaire de novembre 2017 ;
- l'ouverture des guichets sur toutes les plages et le maintien d'un accueil sans rendez-vous, en renforçant les effectifs des succursales après leur évaluation au plus près des besoins ;
- l'élargissement des quotas de promus, et des raccordements aux nouvelles grilles prenant en compte la reconnaissance des qualifications et des certifications acquises ;
- des négociations permettant d'améliorer les salaires et les pensions, l'utilisation du numérique et la prévoyance pour l'ensemble des salariés de l'entreprise.

La délégation CGT au CCE